

6 Actualité

BLS visé par une plainte pénale

TRANSPORTS PUBLICS La compagnie bernoise ainsi que la société lucernoise sont accusées à leur tour d'avoir touché frauduleusement des subventions indues. BLS nie toute infraction pénale

BERNARD WUTHRICH

@BdWuthrich

Après ceux de CarPostal, les (ex-)dirigeants de la compagnie BLS et des Transports publics de Lucerne (VBL) font l'objet d'une poursuite pénale en relation avec le versement de subventions indues. L'Office fédéral des transports (OFT) annonce mardi l'ouverture de deux procédures pour fraude.

Le directeur général de BLS, Bernard Guillelmon, avait annoncé en septembre qu'il mettrait un terme à son mandat le 31 octobre. Cette décision faisait suite à la publication d'un rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) et à un audit confié au consultant PwC par la compagnie elle-même. Un résumé de l'expertise déposée par PwC a été rendu public mardi. BLS a reconnu les erreurs commises mais estime que l'ouverture d'une procédure pénale est injustifiée. «Le rapport ne contient aucune référence à des faits répréhensibles sur le plan pénal», écrit la compagnie dans un communiqué. L'OFT a un avis différent.

Conflit d'intérêts

Toutes ces affaires ont la même toile de fond. La loi sur les subventions interdit de faire des bénéfices. Les indemnités versées par les collectivités publiques ont pour but de compenser les coûts non couverts, et non pas de permettre des excédents. En revanche, les conseils d'admini-

stration et propriétaires des entreprises de transport public leur imposent des objectifs de rendement. L'expertise de PwC fait état de prescriptions de rendement de 25 à 30 millions à partir de 2011 pour BLS. «Cet objectif était compris par la direction comme une pression, qui peut être décrite comme un conflit d'intérêts puisque, en principe, aucun bénéfice durable ne peut être réalisé dans les secteurs subventionnés», relève PwC.

Les enquêtes menées au sein de ces trois entreprises font le même constat, ainsi résumé par BLS: «Dans un contexte de gestion d'entreprise prudente, on a tendance à surévaluer les coûts escomptés et à sous-évaluer les recettes attendues.» BLS relève encore la «complexité» du mode de financement du transport régional de voyageurs, «dans lequel plusieurs années séparent la budgétisation et la prestation», une complexité également soulignée dans l'expertise de PwC.

Toutes ces affaires ont la même toile de fond. La loi sur les subventions interdit de faire des bénéfices



BLS assure avoir pris les mesures correctives nécessaires une fois que la prise en compte erronée de certaines recettes a été établie. (GIAN EHRENZELLER/KEYSTONE)

Si la toile de fond est identique, les trois entreprises désormais dans le collimateur de la justice ont apporté des réponses différentes au dilemme auquel elles ont été confrontées. CarPostal a mis au point une stratégie comptable interne complexe, qui a permis de dissimuler les bénéfices et les subventions indûment reçues.

Tel qu'il est désormais documenté par les rapports du CDF et de PwC, le cas BLS concerne un point spécifique: la vente d'abonnements demi-tarif au sein de la communauté tarifaire Libero, dont quinze opérateurs sont partenaires. Entre 2011 et 2018, les recettes provenant de ces abonnements n'ont pas été correctement inscrites au budget. Selon l'audit de PwC, cette situation était connue à l'interne au moins depuis 2013. La direction en avait connaissance dès 2017. La compagnie rappelle qu'elle «est passée à l'action à l'été 2019».

Quant aux VBL lucernoises, ils se sont structurés en holding pour percevoir davantage de subventions entre 2010 et 2017. Cette organisation, qui rappelle celle mise au

point par CarPostal, avait pour but conserver des bénéfices engrangés dans les activités subventionnées. Les trois membres du conseil d'administration des VBL ont remis leur démission.

Plus de 250 millions remboursés

Dans les trois affaires, les subventions indûment encaissées ont été ou seront remboursées. CarPostal a restitué aux cantons et à la Confédération 205,3 millions, BLS s'est engagé à rétrocéder 43,6 millions et les VBL 16 millions. La Confédération et les cantons demandent en sus des intérêts de pénalité.

Si les procédures pénales engagées contre les responsables de CarPostal et des VBL étaient prévisibles, celle qui vise BLS, en particulier l'ancien directeur Bernard Guillelmon - qui n'a pas souhaité s'exprimer à ce stade de la procédure - et le directeur financier, surprend l'entreprise bernoise. «BLS regrette les procédures pénales engagées par l'OFT et les condamnations préliminaires qui ont été

prononcées», indique la compagnie, qui promet cependant de soutenir le travail des autorités de poursuite pénale.

BLS rejette les accusations

BLS assure avoir pris les mesures correctives nécessaires une fois que la prise en compte erronée de certaines recettes a été établie. Elle s'est réorganisée et assure que «tous les produits de la vente des abonnements demi-tarif au sein de la communauté Libero ont toujours été correctement indiqués dans les comptes réels». Le groupe bernois ajoute que l'argent est toujours resté affecté aux transports publics et qu'il n'y a eu aucun enrichissement personnel de la part de quiconque.

Ce qui a sans doute motivé l'OFT à demander une enquête pénale, c'est une petite phrase du rapport PwC, qui dit que BLS aurait «systématiquement prévu des coûts trop élevés et des recettes trop faibles pour assainir sa caisse de pension». La compagnie BLS rejette cette conclusion «sans équivoque». ■